

M. le Président: constate :

- que M. Filippozzi n'a pas déposé d'amendement au cours de la discussion et qu'il n'en a jamais fait allusion

Il donne ensuite lecture des conclusions du préavis.

M. Yves Filippozzi estime que c'est contraire à toutes règles de procédure de ne pas mettre en votation les articles du règlement d'un PPA, il a une liste d'amendements par écrit qu'il est prêt à remettre.

M. le Président lui demande pourquoi il n'est pas intervenu au cours de la discussion pour donner ses amendements. N'obtenant pas de réponse M. le Président met au vote les conclusions du préavis.

Elles sont acceptées par 40 oui, 2 non et 10 abstentions.

8. Interpellation de M. le Conseiller Claude Rittmeyer "pour des mesures urgentes de limitation-détournement du trafic, en particulier de transit, à la Rte des Deux-Villages.

"Il est notoire que les "irréductibles tyalos sont encerclés depuis 25 ans par les autoroutes "helveticorum" village sans palissade, envahi de toute part par les "automobilis vélox", et de plus, coupé en deux par la "via cantonalis".

On a entendu parler de détournement dans le plan directeur communal par le nord, de jonction autoroutière pour Blonay à Villard, mais rien de très concret à court terme. Le trafic était estimé lors du préavis Lémanparc, avec une augmentation moyenne de 4% par an, et semblait, si ma mémoire est bonne, de 7000 mouvements de transit et 17'000 sur le pont de l'autoroute, lors de l'exposition pour le plan directeur.

Il semble donc que des mesures urgentes devraient être prises, en attendant des mesures plus définitives, pour détourner le trafic "autant que faire se peut" de la route des Deux-Villages, ceci en accord avec Blonay.

L'une des solutions pourrait être par exemple, de faire figurer des panneaux qui n'existent pas, indiquant "Blonay" aux sorties d'autoroute, au giratoire du Genévrier et à la montée de Vevey-est, pour détourner le trafic par la Rte des Boulingrins qui serait peut être à aménager. Il semble qu'une telle action puisse être faite rapidement. Je demande donc à la Municipalité d'axer ses efforts dans ce sens.

Au vote cette interpellation est largement appuyée.

M. Ernest Syndic, Syndic : déclare que la Municipalité répondra lors d'une prochaine séance.